Comberouger infos

Novembre 2022







Sommaire

Page 2

Sommaire

Page 3

Mot du Maire

Page 4

Le moulin / partage de livres.

Page 5

Numérotation des rues.

Page 6

Remplacement du chauffage à la grande salle des fêtes & Rénovation énergétique de l'appartement au-dessus de l'école.

Page 7 & 8

Reprise de bordures et de caniveaux sur la route Départementale.

Page 9

Mise en séparatif des réseaux de collecte des eaux usées et d'eaux pluviales.

Page 10

Travaux à venir & station d'épuration.

Page 11 & 12

Espaces-verts.

Page 13

Commémoration du 8 Mai 1945.

Pages 14

Inondations.

Pages 15 & 16

Noël

Page 17 à 20

Ecole: année scolaire 2021 /2022.

Page 21

Ecole: année scolaire 2022 /2023.

Page 22

Etat-civil.

Page 22 à 24

Résultats élections présidentielles 2022 à Comberouger.

Page 25

Recensement de la population – Enquête de recensement 2022.

Page 26 à 37

Actualités Communauté de Communes Grand Sud Tarn & Garonne.

Page 38

Dépôt sauvage.

Page 39 & 40

Associations.

Page 41

Maison de quartier.

Page 42

Numéros utiles / Location bâtiments communaux.

Page 43

Relais d'Assistantes Maternelles / Assistantes maternelles agréées.

Page 44

La mairie

Page 45

Nos entreprises.



Chers administrés,

Nous nous retrouvons, après une autre année de passée avec mes colistiers, chacun à leur poste dans la confiance et le respect mutuel.

Nous œuvrons pour le mieux vivre de chacun.

Avec l'équipe enseignante, ATSEM et employés, nous entretenons dans une cordiale entente la gestion de l'école et la cantine, notre secrétaire toujours aussi perspicace dans les recherches administratives.

Je remercie tout particulièrement les bénévoles toujours à l'ouvrage dans notre village pour son embellissement.

Dans le bulletin municipal vous êtes informés de tous les travaux réalisés et ceux envisagés.

Les mois passent très vite et les démarches administratives sont très lentes. Certains frais dans la commune sont obligatoires. Le matériel nécessaire pour travailler est vieillissant et occasionne beaucoup de réparation que nous essayons de résoudre par nous-même. Le tracteur est un exemple.

Nous sommes reconnaissants envers nos villageois de l'attention qu'ils portent à la propreté de leur devant de porte.

Nous pouvons être fier de notre petit village entretenu par nous-même.

En étroite collaboration avec le Conseil Départemental et l'Intercommunalité Grand Sud Tarn et Garonne, nous nous assurons de l'entretien de la voirie extérieure au bourg.

Avec le conseil municipal, je suis toujours à votre disposition.

A l'approche de la fin d'année, je vous souhaite de bonnes fêtes.

Christian MOURIAU

PS : La modification du PLU est en cours, l'enquête publique aura lieu du 28 novembre 2022 à 14h30 au vendredi 16 décembre 2022 à 16h.

Monsieur le commissaire enquêteur sera présent pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public, à la mairie de Comberouger (le Bourg 82600 COMBEROUGER) aux dates et heures suivantes :

Lundi 28 novembre 2022 de 15h30 à 17h30 / Samedi 10 décembre 2022 de 9h30 à midi / Vendredi 16 décembre 2022 de 13h30 à 16h.

_e moulin / partage de livres

Un moulin à livres a été créé par M. MOLES Gilbert. Il est en face de la Mairie, en plus de décorer notre village ce moulin est là pour partager des livres. Chacun est libre de déposer ou récupérer un ou plusieurs ouvrages. Le principe est simple : vous avez des livres qui traînent sur vos étagères ? Partagez-les!

Tout le monde peut ainsi déposer l'un de ses coups de cœur ou un livre qu'il souhaite faire découvrir. Et tout le monde peut prendre le livre qu'il souhaite. Ils doivent être suffisamment en bon état pour être lus.

N'oubliez pas que les livres sont mis à la vue de tous, enfants et adultes, n'y déposez pas des ouvrages réservés à un public averti! Si un livre vous tente, prenez-le, c'est gratuit et sans inscription. Lisez-le, gardez-le, offrez-le... ou partagez-le à nouveau en le redéposant dans le moulin à livres.

Inauguration du Moulin avec les enfants de l'école :



umérotation voirie



La municipalité travaille sur la numérotation de la voirie, voici le nom des rues suivant dernière délibération du 28 juin 2022 prise par le Conseil Municipal :

Agglomération

Rue de la Tédière

Tour de Ronde
Chemin des écoliers
Carrelot de picho Baquos
Avenue François Capmartin
Rue du Charron
Rue du Barrounet
Rue Antonin Perbosc
Rue du 19 mars 1962
Place Joseph Wouthers
Rue du Clot
Rue de l'Eglise
Rue de l'Arcade
Square Aymeric Barthelemy
Place du Coq

Campagne

Route de Beaumont (RD3) Impasse Grand Peyres Impasse Sainte-Marie Route de Garies Route des Bégués Route des Bruneaux Route des Ounclets Route des Oules Impasse du Flech Route de la Citadelle Route de Toulouse Route des Crêtes Route de Mas Grenier Route de la Vignasse Impasse de Roques Route de Belbèze **Route Vigueron** Route du Sage Route de Brivecastel Hameau de Brivecastel

Le cadastre va nous apporter son aide pour :

- Longueur totale de la voie;
- GPS (accès) = coordonnées GPS de l'accès à la propriété ;
- Numéro de voirie nouveau.

La Mairie va financer les plaques des rues / numéro :

Il n'y a pas de frais d'étude étant donné que le travail est mené en interne par Monsieur le Maire et par le géomètre du cadastre.

Remplacement du chauffage à la grande salle des fêtes

En janvier 2022, le chauffage de la grande salle des fêtes a été changé, en effet l'ancien chauffage était vétuste, la salle était longue à chauffer, la consommation d'énergie était donc conséquente.

Avec la pompe en chaleur, quelques heures suffisent pour chauffer la pièce.

PLAN DE FINANCEMENT définitif Rénovation énergétique : remplacer le vieux chauffage (4 x 4000 watts) de la salle des fêtes par une pompe à chaleur.

DSIL	12 564 €
Département	9 771 €
AUTOFINANCEMENT	5 585 €
MONTANT TOTAL HT	27 920 €







Rénovation énergétique de l'appartement au-dessus de l'école

Une VMC a été posée dans un appartement au-dessus de l'école soumis à la location, en effet avec les nouvelles normes, la pose d'une VMC est désormais obligatoire.

Les murs intérieurs ont été isolés. Le montant des travaux s'élève à 8 695,37 € HT. Le Département a alloué une subvention de 45 % soit 3 912 €. Le Préfet a octroyé une subvention de 35 % au titre de la DETR (Dotation D'équipements des Territoires Ruraux) de 3 043 €.

Reprise de bordures et de caniveaux sur la route Départementale.

Suite à un entretien avec M. POUGET Benoît (Chef du service au Département 82 des routes du Pôle développement et équilibre des territoires -Direction de l'aménagement et de la voirie), et M. CLERC Lionel (subdivisionnaire de Castelsarrasin) : il nous a été demandé la reprise de bordures et de caniveaux avant la réfection des enrobés sur la D3 par les services du Département 82. Le montant de ces travaux s'élève à 45 100 € HT, ils seront effectués par l'entreprise FLORES TP. Afin de rendre possible l'intervention par les services du Département 82 pour la reprise des enrobés sur la Route Départementale, une subvention a été demandée au Département : il nous a été accordé une aide de 36 % soit 16 236 €.

Les travaux de renforcement du réseau AEP ont été réalisés par l'entreprise Oules, financés par le syndicat des eaux.

L'entreprise Batignoles a procédé au reprofilage de la chaussée (RD3 Comberouger – Rte de Bouillac & RD3 Comberouger agglo). Les travaux ont été pris en charge par le Département du Tarn et Garonne.









ise en séparatif des réseaux de collecte des eaux d'eaux usées et d'eaux pluviales.

Suite à l'offre de marché lancée par le Conseil Départemental 82, c'est l'entreprise FLORES TP qui a été retenue pour les travaux de mise en séparatif du réseau de collecte d'eau usée & pluviale, en collaboration avec l'entreprise ETEN ENVIRONNEMENT, Maître d'œuvre et RESOLOGY pour le contrôle de la conformité.

Coût total

Travaux de mise en séparatifPublication du marchéPassage caméra annalyse état du réseau	101 390,20 € 720,00 €
avant travaux.	650,00 €
- Contrôle des branchements avant travaux	2 400,00 €
- Contrôle de conformité en fin de chantier	4 650,00 €
- Maîtrise d'œuvre	9 405,00 €
TOTAL HT	119 215,20 €
Subvention ADOUR GARONNE	83 450,64 €
Reste à charge de la mairie 30 %	35 764,56 €





ravaux à venir



- Réfection de la porte de l'Eglise de Brivecastel;
- Restructuration de la route jouxtant la mairie (rue du Charon) qui a subi des dégradations suite à la mise en séparatif du réseau de collecte des eaux usées : création de trottoirs, création de collecteurs Eaux pluviales, aménagement de la route. Une partie de ce projet sera subventionnée par le Département, la Préfecture ainsi que la Région.
- Remplacement des ampoules des réverbères par des lampes basses consommation (une aide financière du Syndicat Départemental d'Energie sera apportée à hauteur de 40%).
- Installation de 2 thermostats pour le chauffage électrique de l'école (éligible au dispositif des Certificats d'Economie d'Energie).
- Etude pour un espace de jeux pour les enfants au jardin jouxtant la Mairie (seule zone possible qui n'est pas inondable).
- Poursuite de l'aménagement du terrain jouxtant le rond-point et le Lambon.
- Etude pour mise en place de chicane pour ralentissement de la traversée du village.

Station d'épuration

STOP aux lingettes dans les toilettes!

Prudence pour vos rejets.

Afin d'assurer le bon fonctionnement du réseau d'assainissement, de la station d'épuration mais aussi pour préserver des milieux naturels, voici une liste de produits interdis dans les égouts :

- Les objets solides : lingettes, mégot de cigarette, protection hygiénique, contons-tiges etc
- Les substances chimiques : peinture, solvants, désherbant etc...
- Les médicaments ;
- Les huiles et graisses : friture, cuisson, huile de vidange etc...
- Epluchures fruits et légumes.

Les WC ne sont pas des poubelles! Les invettes Les invettes Cest par so! A inondation

Adoptons les bons gestes

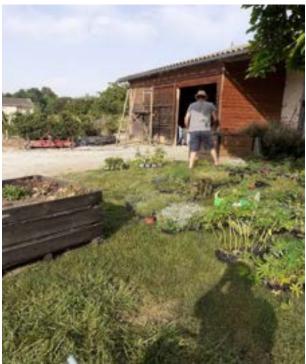
E spaces-verts

Les élus accompagnés de bénévoles ont planté 1000 plants de fleurs de printemps répartis sur le centre du village.

Des hortensias ont également été plantés le long de la salle communale ainsi que des lauriers roses sur le devant de la Mairie.







Concours village fleuris 2021 & 2022:

Notre commune a reçu les compliments du jury, en récompense un arbre nous a été offert pour l'année 2021 et 2022.





Article « Le Petit Journal» d'Hélène Marche – Hommage aux combattants de la 2ème guerre mondiale publié le 14 mai 2022.

À Comberouger, la municipalité a décalé la cérémonie du 8 mai au vendredi 13 mai pour des raisons de disponibilité des anciens combattants, des portes drapeaux... et des enfants de l'école.

Sous un magnifique soleil, quelques villageois s'étaient regroupés à l'ombre des arbres devant le monument aux morts pour écouter le discours de Jean-Jacques Laborderie, président de la FNACA (Fédération des anciens combattants en Afrique du Nord) et le texte, de la Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées Geneviève Darrieussecq, lu par le Maire de Comberouger, Christian Mouriau. Parmi les anciens combattants, il y avait Monsieur Delibes de Mas Grenier, Monsieur Bru, Monsieur Garot, Jean Filippa, Bernard Bori et Monsieur Molès de la Royale Artillerie. Tous les enfants de l'école étaient aussi fiers d'être présents et de chanter à la fin de la cérémonie « La Marseillaise ». De la maternelle au CM2, ils avaient tous appris l'hymne de la nation. Un grand merci à leurs enseignants Sophie Borg, Thierry Pradines (directeur de l'école) et à Sabrina Novais qui les ont accompagnés.

Rappelons ces quelques mots écrits dans la lettre de Geneviève Darrieussecq « Nous qui savons la fragilité de la paix, le passé nous instruit, les mots nous instruisent. La mémoire est un héritage autant qu'elle est une leçon ». Cette phrase prend toute sa valeur au regard de cette jeune génération si impliquée par cette commémoration du 8 mai 1945.

Cet instant de recueillement s'est achevé autour d'une collation très conviviale dans la salle communale.



nondations

Suite aux inondations du mois de janvier 2022, la Municipalité a creusé au niveau du stade afin d'éviter que la grande salle des fêtes soit inondée.









N oël

La Municipalité a décoré la Mairie.





La fidèle crèche de Noël mise en place par Christian CAPMARTIN et Joël CAMPARTIN.



Concert à l'église organisé par les Echos de la Lomagne.



cole : année scolaire 2021 /2022



L'école de COMBEROUGER est constituée de 2 classes avec un total de 34 enfants de la petite section au CM2. Pour la classe de primaire : le Directeur M. Thierry PRADINES, pour la classe de maternelle : l'enseignante Mme Sophie Borg assistée de 2 ATSEM à mi-temps : Mmes Sabrina Novais et Sandrine EYCHENNE

La commune assure une garderie périscolaire, ce service est assuré par Sandrine & Sabrina de 7h30 à 18h30 et géré par la mairie. Le service de la cantine et l'entretien des locaux est assuré par Mme Lauriane MESSEGUE.

Durant le temps de garderie, les enfants ont à leur disposition un coin lecture, jeux de construction, jeux de société, jeux de relais, raquettes... et une boum le dernier jour avant chaque vacance. scolaire.

Tout au long de l'année et par période des intervenants nous font découvrir :

- foot;
- -Musique;
- nouveau jeux de sociétés ;
- apprendre à dessiner.



Une diversité d'activités dans la bienveillance et le bien-être reconnu comme conditions du VIVRE-ENSEMBLE dans un climat joyeux et chaleureux.









Un diplôme E3D (Démarche globale de développement durable – Niveau 1) a été remis à l'école de Comberouger l'Académie de Toulouse.



Article « Le Petit Journal de Marilys LAGARRIGUE » :

« Thierry Pradines, le directeur de l'Ecole Primaire de Comberouger invite les protagonistes à entrer dans la cour de l'Ecole pour une cérémonie très particulière ce lundi 8 novembre, jour de rentrée. L'école va recevoir le diplôme E3D Niveau 1 des mains des inspecteurs d'académie.

Le maire Christian Mouriau, accompagné de quelques conseillers municipaux remerciait tout d'abord chaleureusement tous les présents réunis devant la belle fresque du préau en vue de récompenser la belle initiative du corps enseignant de son école.

Il est vrai dit-il que T. Pradines, le directeur, Sophie Borg, institutrice, Sabrina, Sandrine et Lauriane se sont lancé un véritable challenge, celui de transmettre aux enfants le savoir-vivre auprès de la nature. Leur travail enthousiaste a permis l'adhésion au contrat Ecole 3D, école en démarche de développement durable auquel la municipalité apporte tout son soutien, ne doutant pas de leur réussite.

La cérémonie qui nous réunit aujourd'hui, explique ensuite le directeur T. Pradines, est l'aboutissement d'une réflexion d'équipe à l'initiative de Sophie Borg et l'aide des collègues de l'Ecole d'Escazeaux qui ont déjà fait la démarche.

La présence de Mme Molinié, inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Montauban ASH, M. Molinié Inspecteur de l'Education Nationale Chargé du développement durable au sein de l'Inspection académique du T&G pour remettre ce label à l'Ecole est une reconnaissante forte et un encouragement à poursuivre les efforts pour mobiliser toute la communauté éducative de Comberouger dans une démarche globale d'Education au développement durable et pour que les élèves puissent avoir une vision globale du monde que nous sommes en train de construire. Il espère avec sa collègue Mme Borg qu'à la fin de leur scolarité, quand ils rentreront dans la vie d'adultes, les élèves arriveront à appréhender la société comme de multiples interactions entre Environnement, Economie et Social et deviennent les citoyens responsables de demain.

Lecture faite de leurs engagements, les éco délégués Pierre et Ambre (CE2) avec Lilou et Anaïs (CM2) recevaient les félicitations des inspecteurs qui ne manquaient pas de souligner l'excellent travail réalisé par cette petite école rurale de 34 élèves, ni d'encourager l'équipe à persévérer dans sa démarche et son ambition de passer aux niveaux supérieurs. L'engagement courant sur 3 ans leur laisse le temps d'accomplir de grandes choses.

Malgré le retour des masques à l'école primaire, les sourires se dessinaient sur tous les visages devant la satisfaction et la réussite du travail accompli, à la remise de diplôme académique de labellisation. La cérémonie se clôtura par un échange convivial autour du verre amical avec les parties prenantes et des représentants des parents d'élèves. »





La démarche et le Label E3D, c'est quoi?

La démarche E3D (E3D = École/Établissement en Démarche de Développement Durable), c'est lorsque qu'un établissement (école, collège, lycée) s'engage dans une démarche globale de développement

durable qui apporte des solutions concrètes pour répondre aux Objectifs de développement durable (Agenda 2030), dans le cadre des enseignements, celui des projets éducatifs, parcours et dispositifs, et dans la gestion de l'établissement (énergie, eau, déchets...).

Les élèves sont au cœur de la démarche qui consiste à connaître et comprendre les enjeux du DD pour pouvoir agir, que ce soit au quotidien à l'école, mais aussi tout au long de la vie. La démarche E3D contribue ainsi à la formation de citoyens informés, critiques et engagés, amenés à être force de proposition et acteurs de la transition.

cole : année scolaire 2022 /2023

Comme vous le savez déjà, à notre grand regret, Le Directeur, Monsieur Pradines Thierry a été muté dans une autre école quelques jours avant la rentrée. C'est Monsieur SANCHEZ Stéphane qui le remplace.

Ci-dessous, trombinoscope de l'équipe de l'école :

Le trombinoscope

Année 2022-2023



Stéphane, directeur et maître des PS-MS-GS-CP



Sandrine, ATSEM



Sabrina, ATSEM





Ophélie, maîtresse des CE1-CE2-CM1-CM1



Marion, maîtresse des CE1-CE2-CM1-CM1



Bonne rentrée

à tous!

Laurianne Cantinière & agent d'entretien.

E tat-civi

Naissances

DESMAËLE DELDICQUE Maëlyna Rosa Maria	20/12/2021
Décès	
FABRE René, Jean	24/05/2021
BAZALGETTE Irénée	19/11/2021
POULAIN Éric	09/02/2022
SOULIE Emile, Jean	27/03/2022
BONFANTE Philippe	01/08/2022
VALIERE Jean-Paul	17/10/2022
Mariage	
MUNSTERS Sofie & QUERALT FLORES Ignacio, Martin	13/07/2022
RODRIGUES Mylène, Estelle & MUNOZ Bastien, Didier, Denis	06/08/2022
PACS	
VAILLÉ Chloé, Christine, Emeline & GRANGER Benoît, André, Jean-François	11/10/2021
FURLANETTO Céline, Jeanne & DEJEAN Jason, David, Freddy	04/01/2022

Résultats élections présidentielles 2022 à Comberouger.

Résultats du tour n°1

	Participation: 77.99 %		
•	Marine LE PEN		
	Rassemblement national	36.13 %	56 vote(s)
•	Emmanuel MACRON		
	En marche !	20 %	31 vote(s)

• Jean LASSALLE

	Résistons !	13.55 %	21 vote(s)
•	Jean-Luc MÉLENCHON		
	La France insoumise	10.97 %	17 vote(s)
•	Éric ZEMMOUR		
	Reconquête !	8.39 %	13 vote(s)
•	Fabien ROUSSEL		
	Parti communiste	3.87 %	6 vote(s)
•	Yannick JADOT		
	Europe Ecologie Les Verts	1.94 %	3 vote(s)
•	Valérie PÉCRESSE		
	Les Républicains	1.94 %	3 vote(s)
•	Nicolas DUPONT-AIGNAN		
	Debout la France	1.94 %	3 vote(s)
•	Nathalie ARTHAUD		
	Lutte ouvrière	0.65 %	1 vote(s)
•	Anne HIDALGO		
	Parti socialiste	0.65 %	1 vote(s)
•	Philippe POUTOU		
	Nouveau Parti anticapitaliste	0 %	0 vote(s)
•	Votes blancs	4.29%	7 vote(s)

Votes nuls0.61% 1 vote(s)

	Nombre d'inscrits : 209	
Votants	Abstention	Exprimés
77.99%	22.01%	74.16%
163	46	155

Résultats du tour n°2

Participation: 78.47 %			
	57.14 %	80 vote(s)	
	42.86 %	60 vote(s)	
	12.2%	20 vote(s)	
	2.44%	4 vote(s)	
Nombre d'inscrits : 209			
Abstention		Exprimés	
21.53%		66.99%	
45		140	
	Nombre d'inscrits : 209 Abstention 21.53%	57.14 % 42.86 % 12.2% 2.44% Nombre d'inscrits : 209 Abstention 21.53%	



Recensement de la population - Enquête de recensement 2022

Selon la dernière enquête de recensement effectuée en ce début d'année 2022, la commune de Comberouger compte 268 habitants :

	Décomptes de la COMMUNE (bordereau de commune)	Décomptes de l'INSEE (dont retours directs Insee
Adresses d'habitation (a)	131	131
Adresses collectives (*)	4	94
Résidences principales (e)	119	119
Total (f+g+h) des logements occasionnels (f), résidences secondaires (g), logementa vacants (h)	16	16
Total des logements enquétés (i=e+f+g+h)	135	135
Total des bulletins individuels (j)	268	268
Fiches de logement non enquêté (k)	0	0
Total des logements d'habitation (o≃i+k)	135	135
Feuilles de logement des habitations mobiles	0	0
Bulletins individuels des habitations mobiles	o o	0
Fiches de logement non enquêté des habitations mobiles	0.	o
Bulletins individuels des personnes sans abri	0	0

^(*) Comprend toutes les adresses ayant plus d'un logement, quel que soit le retour de collecte. Ce nombre peut être différent de celui du bordereau communal qui compte toutes les adresses ayant plus d'un logement avec au moins un retour papier.



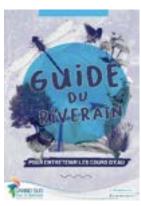


ENVIRONNEMENT

Entretien des cours d'eau : sortie du guide du riverain!

Bonne nouvelle! Le guide du riverain est disponible dans votre mairie et au pôle Environnement de la Communauté de communes GRAND SUD TARN & GARONNE. Pour tout connaître sur les cours d'eau et les pratiques adaptées à leur entretien, n'hésitez pas à le consulter aussi sur le site de grandsud82.fr

Pour rappel, qu'est-ce que la GEMAPI?



La Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention contre les Inondations est une compétence obligatoire depuis le 1er janvier 2018. La Communauté de communes GRAND SUD TARN & GARONNE possède donc un service GEMAPI qui a pour vocation de mener à bien plusieurs missions :

- l'entretien et l'aménagement des cours d'eau,
- la prévention des inondations,
- la préservation écologique des cours d'eau et zones humides.

L'objectif principal de ce service est de lier la thématique Milieux Aquatiques avec celle de Prévention contre les Inondations afin d'avoir une vision globale du territoire. De plus, cette compétence est en partie financée par la taxe GEMAPI. C'est donc aussi grâce à la participation de chaque habitant que nous pouvons œuvrer pour un meilleur fonctionnement des cours d'eau, du point de vue des inondations et de la continuité écologique.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le pôle environnement au 05 63 64 49 80

Références juridiques : loi n°2014-58 MAPTAM, article L. 211-7 et L. 215-14 à 18 du Code de l'environnement.

Le SPANC c'est quoi?

SPANC est l'abréviation de : Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Pour les administrés qui ne sont pas raccordés ou reliés au tout à l'égout, traiter les eaux usées sur la parcelle est une obligation : vous êtes alors en ANC "Assainissement Non Collectif", appelé aussi assainissement autonome.

Le rôle du SPANC

Le SPANC est un service public local chargé de conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif et de contrôler les installations d'assainissement non collectif.

Ces contrôles sont valables lors d'une construction, lors d'une vente du bien (intégré à l'acte notarié depuis janvier 2011), mais également ensuite dans le temps avec des contrôles périodiques de ces installations.

Qu'est-ce que le contrôle périodique?

Ce contrôle est assimilable à un contrôle technique de votre installation d'assainissement afin de vérifier le bon fonctionnement, la fréquence de l'entretien et surveiller d'éventuels risques de pollution.

Ce contrôle est actuellement prévu tous les 8 ans.

Pour ce faire, le SPANC envoie un avis de passage aux adresses devant être contrôlées avec une proposition de date. En cas d'impossibilité à la date proposée, il sera possible de modifier la date et l'heure de passage (voir informations sur votre courrier).

Vous trouverez plus d'informations sur cette page : http://www.grandsud82.fr/les-autres-services/assainissement-non-collectif/

Contacter votre SPANC au 05 63 64 49 80 – spanc@grandsud82.fr

Déchèterie: rappels

Les déchèteries sont accessibles aux habitants et professionnels des 25 communes du territoire de GRAND SUD TARN & GARONNE. Attention, seule la déchèterie de Montech n'est pas accessible aux professionnels

Afin de disposer du temps nécessaire au déchargement merci de vous présenter au plus tard 15mn avant la fermeture des sites.

Horaires d'ouverture :



Attention, la déchèterie de Montech est accessible sur réservation via le formulaire en ligne disponible sur le site : www.grandsud82.fr/dechets/decheteries ou par téléphone au 05 63 23 13 12 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

Les déchets interdits en déchèterie :

(Liste non exhaustive)



COVID-19: RAPPEL DES CONSIGNES AUX USAGERS









Arrivée au plus tard 15 minutes avant la fermeture



Carte d'accès obligatoire



AMIANTE FIBROCIMENT ÉVERITES



ORDURES MÉNAGÉRES



DÉCHETS EXPLOSIFS (Y COMPRIS LES FEUX D'ARTIFICES)



EXTINCTEURS



DÉCHETS MÉDICAUX AUTRES QUE LES DASRI



CARTOUCHES DE FUSIL DE CHASSE NON PERCUTÉES



VÉHICULES HORS D'USAGE (voitures, moto, caravanes...)



BOUTEILLES DE GAZ

^{*}conditions d'obtention à retrouver sur grandsud82.fr

Déchets verts : pour votre taille d'automne, pensez au broyage de branches !

Pourquoi broyer ses végétaux ?



Plutôt que d'apporter vos branchages en déchèterie, vous pouvez les valoriser dans votre jardin en les broyant. Ce broyat vous permettra de pailler vos arbustes, potager, arbres et massif ou pourra être utilisé dans le composteur.

• Qu'est-ce que le paillage ?

Le paillage est le fait de couvrir votre sol. En paillant avec du broyat, cela a des effets bénéfiques pour votre jardin car il permet de garder l'humidité, limiter les variations de température, nourrir les êtres vivants du sol en se décomposant et favorise ainsi

la biodiversité tout en limitant la pousse des herbes indésirables.

• Comment l'utiliser au composteur ?

Vous pouvez utiliser le broyat dans votre composteur comme matière structurante : cela permet d'équilibrer votre compost en plus de vos biodéchets de cuisine qui sont souvent humides et y apportant de la matière sèche.

• Comment accéder au service de broyage à domicile proposé par la Communauté de communes ?

Contactez le pôle environnement pour prendre RDV! les tailles sont plus faciles à broyer lorsqu'elles sont fraiches, prévoyez donc un RDV au plus tôt après vos tailles au jardin pour éviter qu'elles sèchent.

Pour 15€/heure, notre agent vient chez vous avec un broyeur et s'occupe de broyer votre tas de branchages. Le broyat reste à votre disposition pour être utilisé en paillage.

Un règlement de service broyage est à nous retourner signé avant la prestation. Pensez à anticiper votre demande pour que l'on puisse programmer un rendez-vous au plus proche de votre taille!

Contactez-nous au 05 63 64 49 80 si vous avez des questions!



Et si mon bac est cassé, que dois-je faire?

N'hésitez pas à nous appeler au 05 63 64 49 80 pour que l'on puisse réaliser un échange gratuit!

POLITIQUES SOCIALES

Tout savoir sur le Centre social

Ouvert à tout public, le centre social Arc en Ciel de la Communauté de communes GRAND SUD TARN & GARONNE est agréé par la Caisse d'allocations familiales de Tarn-et-Garonne. Il intervient aujourd'hui sur l'ensemble des communes de la Communauté de communes.

Co-animé par les professionnels du centre social et l'association Trait d'Union, il propose des actions qui répondent aux besoins des familles et des habitants. Il a pour mission de soutenir la fonction parentale et la vie associative, d'impulser des projets dans les domaines de la prévention santé et de la cohésion sociale. Tout au long de ses actions, le centre social en lien avec l'association Trait d'Union favorise la participation des habitants et des associations.

Au quotidien, vous trouverez:

- un accueil, un lieu d'écoute et de convivialité : ouvert à tous
- des animations, des ateliers, des sorties à la journée ou demi-journée avec ou sans transport, toute la semaine pendant et en dehors des vacances scolaires.
- pour permettre au plus grand nombre de participer, pour les sorties avec transport en commun, le centre social organise des lieux de rendez-vous sur différentes communes du territoire GRAND SUD TARN-ET-GARONNE.
- des espaces de rencontre, d'échanges réciproques de savoir entre parents, entre habitants

Vous avez des idées, des envies, des projets ? Contactez l'équipe du centre social du lundi au vendredi :

- Direction: Nathalie GENIBRE-PIGOUT: 06 70 57 17 23
- Animation cohésion sociale et prévention santé :
 - o Valérie POURRAGEAU 07 50 56 78 51
 - o Christine LACOSTE: 06 85 52 73 71
- Animation familles: Vanessa ANUTH: 07 72 51 57 73

Un nouvel Espace de Vie Sociale à Verdun-sur-Garonne à découvrir au plus vite



La Communauté de Communes GRAND SUD TARN & GARONNE (CCGSTG) propose aux habitants du territoire un nouveau lieu d'écoute, de convivialité et d'animation :

L'Espace de Vie Sociale (EVS) situé 302 route d'Auch à Verdun sur Garonne

Que vous soyez, en famille ou seul, habitant de longue date sur le territoire ou nouvel arrivant, venez découvrir et participer à des ateliers co-animés par Manda, animatrice de l'EVS, et des bénévoles de l'association Trait d'Union.

Vous y trouverez des ateliers parents-enfants, des animations pour les adultes, la causerie des habitants (lieu de discussion ouvert à tous) etc...

Vous avez envie de partager vos passions et vos talents lors d'un atelier...

Vous avez des idées ou vous souhaitez participer à des projets collectifs pour favoriser le lien entre habitants,

Poussez la porte et venez nous rencontrer.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au 07 56 38 05 12

Ou nous rendre visite à la Communauté de communes 302 route d'Auch à Verdun sur Garonne

Lundi, Mardi : 9h — 17h Mercredi : 9h — 17h30 Jeudi : 9h — 17h15 Vendredi : 9h — 16h

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Une production citoyenne d'énergie renouvelable et accessible à tous



En favorisant le développement des énergies renouvelables (ENr), GRAND SUD TARN-ET-GARONNE agit pour le maintien d'un niveau d'énergies performant tout en limitant l'impact sur le climat. Une voie sur laquelle la Communauté de communes s'engage avec les communes, et à laquelle les citoyens peuvent contribuer.

C'est le cas avec le projet de centrale photovoltaïque de la papeterie de Montech. Mais investir dans un « projet d'énergie citoyenne renouvelable » peut paraître complexe et nébuleux à priori.

Entretien avec Monsieur L., qui a décidé d'investir dans la centrale Photovoltaïque de Montech, pour mieux comprendre les avantages d'une telle démarche :

« Je suis l'un des heureux propriétaires de la centre photovoltaïque de Montech. Pourquoi pas vous ? »

C'est quoi une « production citoyenne d'énergie renouvelable »?

"C'est un projet d'énergie renouvelable (panneaux photovoltaïques par exemple) financé par des communes et/ou les habitants proches du lieu de production. Ils soutiennent un projet local. Ils partagent la production d'énergie renouvelable : c'est « l'énergie partagée ! »"

Qu'est-ce qui vous a décidé à investir dans un tel projet?

"J'ai d'abord été séduit par la rentabilité garantie du projet : 2%. C'est bien mieux que certains placements classiques bancaires aujourd'hui!

Par la suite, en m'intéressant de plus près au projet, j'ai trouvé que cela avait du sens d'investir mon argent dans un projet générateur d'énergies renouvelables, à une époque où tous les signaux d'alerte sont au rouge sur la réduction de gaz à effet de serre et la transition énergétique. C'est ma contribution au mieux-être futur de mes proches. Cela me semble important."

Pourquoi avoir choisi la Papeterie de Montech?

"Parce que c'est proche de chez moi! Et je voulais investir dans un projet utile.

Justement, ce projet permet de réhabiliter les toitures de bâtiments longtemps restés à l'abandon, pour y installer une centrale photovoltaïque. Cela permettra ensuite d'installer des équipements publics comme une école de musique, une salle de spectacle... Chaque citoyen peut contribuer."

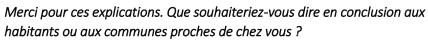
Investir son argent dans un projet nouveau peut être angoissant. Qu'est-ce qui vous a rassuré?

"D'abord, l'électricité produite par la centrale est rachetée à un prix stable pendant 20 ans. Ensuite, le projet est soutenu par la région Occitanie et par l'ADEME via des subventions*. Si les services publics sont impliqués, c'est rassurant."

Concrètement, comment cela fonctionne?

"Je suis d'abord devenu « sociétaire » de la coopérative. C'est-à-dire que j'ai souscrit des **parts sociales** dans la Société Coopérative d'Intérêt Collectif ENERCIT. Du coup, je participe aux Assemblées Générales et à la vie de la coopérative. Chaque part coûte 100 €. Chaque sociétaire a une voix, quel que soit le nombre de parts souscrit.

Ensuite, j'ai fait un apport en Compte Courant d'Associé rémunéré (CCA). Le montant minimum à verser est fixé à 400 €. C'est abordable. Les intérêts sont fixés à 2% pour le projet de Montech et sont versés tous les ans."



"S'ils veulent donner du sens à leur épargne et agir localement pour la transition énergétique, ils peuvent investir dans ce projet. Je suis devenu l'un des heureux propriétaires de la centrale photovoltaïque de Montech. Pourquoi pas eux ?"

*via une aide aux études et au capital de la société privée.

Pour en savoir plus : https://scic.enercit.org/



ECONOMIE EMPLOI

Le service Emploi Formation, facilitateur de recrutement!

Le service Emploi Formation (EREF) de la Communauté de communes est l'interface entre les entreprises et les demandeurs d'emploi.

- Demandeurs d'emploi : nous sommes à vos côtés pour lever vos freins à l'embauche (qualification, mobilité, santé, famille, finances...) et faciliter vos démarches administratives dans le processus de recrutement mais aussi dans l'aide à l'accès à l'emploi local.
- Employeurs : nous vous aidons à construire vos offres d'emploi, cibler les compétences attendues ou promouvoir votre offre par différents canaux. Nous pouvons aussi présélectionner des candidats et les préparer à intégrer votre entreprise.

Ayez le réflexe EREF!

4 sites pour vous accompagner: Grisolles, Labastide St Pierre, Montech ou Verdun sur Garonne.

Un numéro de téléphone 05 63 27 57 24 et un mail emploi@grandsud82.fr

N'attendez plus, plus de 150 offres en continu sont affichées dans votre mairie.

Le service Emploi Formation en quelques chiffres (sur 1 an):

- 870 demandeurs d'emploi reçus ou accompagnés,
- 87 mises en emploi directes par notre biais,
- 329 offres reçues en exclusivité,
- 25 personnes entrées en formation qualifiante.

Service de TAD du marché de Verdun-sur-Garonne

La Communauté de communes propose un Transport à la Demande sur les communes de Aucamville, Beaupuy, Bouillac, Bourret, Comberouger, Mas Grenier, Saint Sardos, Savenes, Verdun-sur-Garonne), tous les vendredis matins (excepté les jours fériés) à destination du marché de Verdun-sur-Garonne.

Ce service s'effectue UNIQUEMENT sur réservation auprès du transporteur au 05 63 94 02 97 au plus tard la veille avant 16h. Une desserte à domicile est prévue.

Le transporteur indiquera l'heure de passage à domicile au moment de la réservation.

Les modalités d'accès sont les suivantes :

Départ: 10h | Retour: 12h

Tarification:

Aller simple : 1,50€ | Aller/retour : 2€ Le règlement du billet s'effectue dans la navette auprès du conducteur. Chèque ou espèces UNIQUEMENT.







Nous constatons régulièrement des détritus laissés à l'abandon sur l'ensemble de la commune, nous vous rappelons qu'il y a une déchetterie à Verdun-Sur-Garonne,

Préservons notre village avec un peu plus de civisme, chacun est responsable de ses gestes et de la protection de notre planète.

La déchèterie de VERDUN-SUR-GARONNE est accessible aux habitants et professionnels des 25 communes du territoire de GRAND SUD TARN & GARONNE.

Conditions d'accès:

- 1. Pour les particuliers
 - Le PASS Déchèterie, pour les sites de DIEUPENTALE et VERDUN.



Il est délivré par le Pôle Environnement (Dieupentale) sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, d'eau ou avis d'imposition...) et d'une pièce d'identité.

L'inscription préalable est obligatoire auprès du Pôle Environnement, ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 14h à 17h30.

Le PASS Déchèterie autorise 18 passages/an. Les passages supplémentaires seront facturés pour réguler le nombre de visites. Sa durée de validité est de 2 ans, renouvelable avec justificatif. En cas de perte son remplacement sera facturé 10 €.

Conteneur à verre

Nous avons constaté que même non- plein, des sacs de verre ou même des vitres sont laissés près des conteneurs à verre. Nous vous rappelons que la Communauté du Grand Sud Tarn et Garonne vide uniquement le conteneur et ne ramasse pas le verre laissé autour. Notre agent technique ne dispose pas d'assez de temps pour nettoyer autour des conteneurs. Nous comptons donc sur votre civisme pour vider vos dépôts de verre à l'intérieur et non autour.







Après deux années de disette à cause de la Covid, le comité des fêtes a organisé cette année quelques lotos, un vide-grenier, le feu de la Saint Jean et la fête locale les 19/20/21 août 2022.

Pour les fêtes de fin d'année, nous participons à la décoration du village avec le sapin sur la place du coq et la pose des illuminations au rond-point et en fonction d'éventuelles restrictions, le comité a programmé des lotos, des repas dansants et le réveillon de la St Sylvestre.

La vingtaine de bénévoles du comité espèrent vous accueillir à nouveau lors de nos prochaines animations et si vous désirez donner un peu de votre temps pour mener à bien nos activités, n'hésitez pas à nous contacter, vous serez les bienvenus.

<u>Contact</u>: Caroline: 06.09.41.39.27 / Joël: 06 75 05 58 66



Ecole de Foot Garonne Gascogne Nous vous présentons l'école de football Garonne Gascogne qui regroupe 150 licenciés avec des enfants âgés de 3 à 17 ans.

Fille ou garçon, il reste de la place dans toutes les catégories et notamment dans notre nouvelle section Baby's qui a été créée cette saison pour les enfants âgés de 3 et 4 ans (reste 2 places)

L'Association Ecole de Football Garonne Gascogne est un club qui évolue dans les divisions du District Tarn et Garonne. L'école de football met à sa disposition un cadre d'entraînement et de match agréable.

Si vous souhaitez partager nos valeurs sportives, joué au football dans un cadre sérieux avec des entraînements réguliers et toujours bien organisés, que vous avez envie de vous engager dans une structure solidaire, alors Garonne Gascogne est fait pour vous!

Pour tous renseignements n'hésitez pas à appeler Valentin au 06.84.40.44.55



Francs-Tireurs Saint-Sardos / Comberouger Président : Mr ANTONIOLLI Franck Site internet :http://ftss.footeo.com

Contact: M. SALITOT Jérôme: 06.82.37.92.10

L'association Communale de Chasse Agréée (ACCA) compte 23 membres issus de tous bords et plusieurs communes voisines.

Les chasseurs de la commune peuvent exercer leur passion sur un territoire de 1200 ha, soumis à une règlementation communale, fédérale et préfectorale (jours par saison, détermination de réserve de chasse de 10 % de la surface totale du territoire de l'ACCA,...).

A.C.C.A (Chasse)

L'ACCA a pour mission aussi, de réguler les espèces qui causent des dégâts (sangliers sur les cultures et le chevreuil sur les arbres fruitiers, vignes) et bientôt le cerf qui colonise de plus en plus notre secteur. Nous devons rester vigilants pour tenter de créer un équilibre agro sylvo cynégétique. C'est-à-dire, essayer de maintenir les populations de gibiers correctes tout en évitant trop de dégâts sur les cultures.

En ces temps difficiles liés à la pandémie, notre plus grand regret cette année, est de ne pas avoir pu organiser notre traditionnel repas de St Hubert le 3ème dimanche du mois de Mars avec le succès que ses convives lui connaissent (Messe, Trompe de chasse, repas gargantuesque) dans une très bonne ambiance et bonne humeur. Les grillades du mois de juillet ont pu avoir lieu, un autre grand moment de partage et de convivialité. N'oubliez pas le traditionnel loto gourmand organisé le soir du réveillon de Noël, avant la Messe de

minuit, suivie par la soupe au fromage offerte à tout le monde et appréciée par un bon nombre de personnes.

La chasse est une passion, un hobbit, qui reste un lien social fort au cœur de nos campagnes

En espérant que cette année 2023 soit meilleure que les années écouléesgwendol et que nous puissions de nouveau nous retrouver autour de bons et beaux moments de partage. Nous nous tenons à votre entière disposition, vous souhaitant tout ce dont vous puissiez espérer.

Amicalement en Saint-Hubert.

M. CAPMARTIN Gilles (Président de l'ACCA de Comberouger) - Contact : 06 79 97 37 36.

L'ASSEEC (Association des élèves de l'école de Comberouger) réuni des parents volontaires et bénévoles qui souhaitent s'investir dans la vie de l'école au profit des enfants. Le but est de collecter des fonds pour différents projets tout au long de l'année et de faire participer les familles.

Les bénéfices permettent d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques (sorties, activités) et besoins de l'école profitant ainsi à tous les enfants. Le contexte sanitaire particulier cette année n'a pas permis l'organisation de tous les projets mais nous avons pu organiser :



Marché de Noël Vente de gâteaux Vente de chocolats

Pour l'année scolaire 2022 /2023, voici la composition du bureau:

Présidente: Audrey Capmartin Vice - présidente : Sandrine Eychenne

Trésorière : Julie Mons

Vice - Trésorière : Lauriane Mésségué

Secrétaire : Clelie Cavillot

Nous tenons à remercier l'implication de tous les parents, les enseignants, la Mairie et les

habitants de la commune pour leur contribution.

Toujours en quête de nouvelles idées et de bras nous vous invitons à nous rejoindre. Merci de votre participation quelques soit l'importance de votre implication.

Pour toutes informations contactez : AUDREY CAPMARTIN : 0627917777



Groupe de sonneurs de trompe de chasse.

Président : Gilles CAPMARTIN – Trésorier : Christian CAPMARTIN



COMBEROUGER

A la maison de quartier (sur place).

Atelier créatif

Le vendredi, de 14h00 à 17h00

Trico...thé — croché...thé

Et couture.



Voici les dernières créations faites en crochet par les participantes :





Et aussi des cours informatiques :

Le samedi matin, les cours informatiques se sont poursuivis pour l'année 2021 /2022, ils sont assurés par la MJC et M. MELLETON Stéphane, administré de notre commune que nous remercions chaleureusement. En effet, M. MELLETON Stéphane a accepté de seconder les cours afin que chacun des participants soit encadré.

Les cours informatiques sont aussi poursuivis pour l'année 2022 /2023 : tous les lundis de 13h30 à 15h00 à la maison des associations (bâtiment juste à côté de l'église).

Animateur: Stéphane MELLETON 06 70 89 57 13

Coordonnateur: LAPORTE Alain 06 75 86 15 64

Mail: laporte.alain00@orange.fr



uméros utiles

• Catéchisme (Mme PRUNET): 05 63 27 20 38

• MSA :05 63 64 36 96

Verdun sur Garonne:

• CENTRE MEDICO SOCIAL : 05 63 02 56 90

• GENDARMERIE: 05 63 27 03 61

• COMMUNAUTE DE COMMUNES : 05 63 02 65 00

Enfance:

• Centre de loisirs de Saint SARDOS - Base de Loisirs : 05 63 02 71 20

• Centre de loisirs de Savenès : Ecole communale : 05 63 64 02 95

ocation bâtiments communaux

Salle communale (50 personnes maximum) :

Tarifs location salle communale.	Montant	NETTOYAGE
Habitants de Comberouger	120€	Par les locataires
Extérieur	160 €	Par les locataires
Caution	500€	

Grande salle des fêtes :

Tarifs location grande salle des fêtes au 1er janvier 2023.	ÉTÉ : du 31 avril au 31 octobre.	HIVER: du 1er novembre au 31 mars.	NETTOYAGE
HABITANTS DE COMBEROUGER	180 €	280 €	Par les locataires
EXTERIEUR	300 €	500 €	Par les locataires
CAUTION	300 € (habitants de Comberouger) / 500 € (extérieurs).		

Relais d'Assistantes Maternelles

La Communauté de communes GRAND SUD TARN ET GARONNE met à votre disposition le Relais Assistantes Maternelles (RAM), lieu d'écoute et d'information animé par des professionnels de la petite enfance.

Ce service de proximité, et gratuit, est proposé sur 3 localités :

- Pôle de Montech: 7, faubourg du 4 septembre 82700 Montech
 Contact: Gaëlle FAUNIERES Tél. 05.63.27.14.30. ou bien 07.61.78.28.54. ou gaelle.faunieres@grandsud82.fr
- Pôle de Verdun-sur-Garonne : 415, route d'Aucamville 82600 Verdun-sur-Garonne Contact : Sonia CHARLOU-BOTTIER Tél. 05.63.30.86.21. ou bien 06.87.80.58.36. ou sonia.charlou-bottier@grandsud82.fr
- Pôle de Grisolles: 1, rue Alphonse Daudet 82170 GRISOLLES
 Contact: Patricia RAU Tél. 05.63.64.12.26. ou bien 06.85.92.90.54. ou patricia.rau@grandsud82.fr

Le RPE : une mission d'information en direction des parents et des professionnels de la petite enfance

- Parents et futurs parents :
- Accompagnement dans la recherche d'une assistante maternelle ;
- Information générale sur les droits et devoirs du particulier employeur et orientation vers les différents interlocuteurs (CAF, DIRECCTE, PAJEMPLOI).
- Assistantes maternelles, gardes à domicile et candidats à l'agrément :
- Information sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers ;- Renseignements d'ordre général en matière de droit du travail (convention collective).

Les animatrices peuvent également se déplacer à votre domicile.

Le RPE : un cadre de rencontres et d'échanges

- Les matinées d'éveil sont l'occasion pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle, de faire de nouvelles expériences ;
- Des réunions à thème, des conférences, des manifestations festives sont organisées ;
- Des cessions de formation continue sont mises en place.

Assistantes maternelles agréées

■ ALCAZAR Valérie: Tél. 06 24 51 94 38

Adresse: Lieu-dit Bourville à Brivecastel - 82600 COMBEROUGER

■ CAPMARTIN Dominique : Tél. 05 63 64 31 80 Adresse : Place de l'Eglise - 82600 COMBEROUGER

■ FIORITO Sophie : Tél. 06 23 24 06 69

Adresse: Lieu-dit Bécade - 82600 COMBEROUGER



La mairie



Le site de la Mairie est régulièrement mis à jour, vous y trouverez les comptes rendus des Conseils municipaux depuis le 24 mai 2020 :

http://www.comberouger.fr

- Rubrique « vie municipale » : Comptes rendus des conseils municipaux.
- ♣ Vous y trouverez également des actualités : tout en bas de la page d'accueil (menu déroulant) :



Vous pouvez également suivre nos actualités sur notre page Facebook :

Page facebook: https://www.facebook.com/Commune-de-Comberouger-108471548411686/?ref=pages you manage

Le secrétariat de la Mairie est présent

Le lundi et jeudi : de 08h45 à 18h00

Le mardi : de 08h45 à 15h30

Le vendredi : de 08h45 à 13h00

Ouverture de la Mairie au public Lundi et jeudi : de 16h00 à 18h00

Mardi et vendredi : de 10h00 à 12h00

Pour nous joindre:

2 09 61 53 83 08 / <u>mairie-comberouger@info82.com</u>

os entreprises



ABRIAT FABIAN (carreleur)

Les Bégués 82600 COMBEROUGER - 09 79 68 22 20

ALTERNATIV'DÉCO, Mme BOGLIO Laurence (artisan métier d'arts, peintre sur mobilier, restauratrice de meubles, créatrice de luminaires.)

Le bourg 82600 COMBEROUGER - 06 60 75 19 47 - www.alternativdeco.fr

ANTONIOLLI Franck (Plomberie)

Le Bourg, 82600 COMBEROUGER - 05 63 02 67 09

ANTONIOLLI Mario (Electricité)

Lieu-dit Pistoulet, 82600 Comberouger - 05 63 02 67 50

BASTIDE Estelle (Art floral)

Lieu-Dit Le Juge 82600 COMBEROUGER - 06.72.85.98.15

DIAZ Jean-Gérard (plaquiste)

Place ABBE JOSEPH WOUTERS 82600 COMBEROUGER - 06 70 71 05 60

DUMONT Carole (infirmière)

5 Lotissement La Tedière 82600 Comberouger - 05 63 27 63 60

Ets LABORDERIE (Négociant agricole)

le Bourg, 82600 COMBEROUGER - 05 63 64 41 11

GAEC DE L'ELANION (éleveur laitier bovin)

Lieu-dit les Huguets, 82600 COMBEROUGER - Tél. : 06 87 34 38 65 https://www.gaec-de-lelanion.fr/

MESSEGUE Alain (maconnerie – multiservices)

Le Flech Bas - 82600 COMBEROUGER - 05 63 26 07 84

Société SAINTE MARIE / dirigeant BOUVILLE Jacques (relieur d'art) Brivecastel 82600 COMBEROUGER - 05 63 20 79 44

Livraison sur Comberouger les mardis & jeudis.



LA BOULANGERIE FRED CALIFANO 2 RUE LEO LAGRANGE 82600 VERDUN/GARONNE

VOUS LIVRE

-PAIN(baguette et flute tradition,pain au levain,galet BIO,baguette céréales,complet pain au mais......)

-VIENNOISERIE(croissant,

chocolatines, brioche, pain aux raisins, cake pastia pyrénéen, brioche gourmande jésuite, chausson aux pounnes.....)

-PATISSERIE (éclair, millefeuilă iarteletie, forêt noire, russe, baba, croustade bavarois, gros gâteaux d'anniversaire et grande plaque de tarte ou autre......)

-SNACKING(croque monsteur, sandwich,pan bagnat,salade,quiche et pizza à la portion ou en plaque.....) SI VOUS ETES INTERESSES

APPELEZ NOUS AU

05 63 02 82 80

06 46 75 16 28

A TRES VITE !!!